

	<p><b>AF3V</b> - Association Française des Véloroutes et Voies Vertes  <b>Délégation régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon</b>  Association Deux Pieds Deux Roues (ex Association Vélo) 5, avenue F. Collignon  31200 Toulouse 05 34 30 94 18  Site : <a href="http://www.vvv-sud.org">http://www.vvv-sud.org</a></p>
---	--

## Lettre d'information électronique du site VVV-Sud n°36 27 Octobre 2015

Informations sur les Véloroutes et Voies Vertes (projets, réalisations, actualités) dans 4 régions du sud de la France :  
**Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées.**

**Parution** : mensuelle

**Rédaction** : à partir des informations reçues par l'association Deux Pieds Deux Roues (ex association Vélo) et par le réseau des associations locales de l'AF3V dans le sud de la France (rédacteurs : C. Aberdam, Y. Albert, Th. Bennegen, M. Bourgeat, D. Brisset, O. Brun, JL Calmettes, JJ. Courrée, P. Delon, M. Delphin, JF Dubremetz, P. Fontecave, G. Gallardo, F. Gendreau, Y. Goroneskoul, I. Grossier, S. Jackson, M. Julier, G. Landreau, C. et JF. Lataste, Ch. Lebozec, P. Lefevre, E. Leroy, D. Malifarge, R. Mangin, JL Mante, F. Moisan, F. Mons, L. Nourrigat, P. Nunez, A. Picaut, Ph. Rançon, G. Rouland, B. Savary, J. Savary, A. Sénicourt, D. Siffray, H. Simonet, E. Thyss, R. Unseld, D. Wénisch, ...).

**Lettre n°36 : envoyée à** : 180 personnes, inscrites avant le 27-10-2015.

Voici le numéro 36 de la lettre électronique, à laquelle vous vous êtes abonné.

Voir les lettres électroniques antérieures: <http://www.vvv-sud.org/archiveslettre.html>

Vous abonner à cette lettre électronique : <http://www.vvv-sud.org/lettreInformation.html>

**Faites suivre cette lettre autour de vous, merci !!**

**France**

**L'indemnité kilométrique vélo sera de 25 centimes d'euro par kilomètre**  
L'indemnité kilométrique vélo en vigueur le 1er juillet sera fixé à 25 centimes d'euro par

kilomètre, c'est ce qu'a annoncé Ségolène Royal, ministre du Développement durable et de l'énergie, le mercredi 30 septembre. Le Club des parlementaires pour le vélo et le Club des villes et territoires cyclables se sont félicités que le montant retenu pour l'introduction de cette mesure soit véritablement incitatif pour les salariés et de nature à déclencher un fort transfert modal de la voiture solo vers le vélo et la combinaison vélo et transports collectifs. Les associations de cyclistes, et leur fédération la FUB, regrettent que ce dispositif très utile et très incitatif ne soit pas obligatoire pour toutes les entreprises. En effet, cette indemnité sera mise en place seulement dans les entreprises qui se porteront volontaires pour le faire. Voir : <http://droit-finances.commentcamarche.net/faq/48971-indemnite-kilometrique-velo-mode-d-emploi>  
Voir : <http://www.lefigaro.fr/conso/2015/09/14/05007-20150914ARTFIG00136-l-indemnite-kilometrique-velocomment-ca-fonctionne.php>  
Voir : <http://transports.blog.lemonde.fr/2015/09/27/indemnite-kilometrique-velo-pourquoi-ca-coince/>  
Voir tous les articles ici : <http://actuvelo.fr/?-L-indemnite-kilometrique-velo>

## **Régions Aquitaine Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon**

### **Le site du « Canal des Deux Mers à vélo »(Royan-Bordeaux-Toulouse-Sète), ou Véloroute V80, a ouvert en Juin, alors que plus de 240km ne sont pas aménagés !**

Un « Comité d'itinéraire » a été créé en 2014 pour développer la Véloroute V80 qui ira de Royan à Sète en suivant l'estuaire de la Gironde puis le canal de Garonne et le canal du Midi. Ce Comité a choisi pour cette Véloroute, qui sera à terme réalisée à plus de 90% en Voie Verte le long des canaux, le nom « commercial » suivant : « Canal des 2 Mers à vélo ». En Juin 2015, France Vélo Tourisme a ouvert un site internet qui décrit les 800km de cette Véloroute comme « ouverts ». Cela est surprenant car plus de 35% de l'itinéraire n'est pas aménagé. Il manque 40km en Charente-Maritime et Gironde, et le long du canal du Midi, 100km dans l'Aude et 100km dans l'Hérault. Ces parties non aménagées (plus 240km), avec actuellement, le long du canal, 200km de chemins en terre, avec trous et racines, et boue en hiver, sont notées en : « parcours provisoire » !! Hélas, depuis deux ans, aucun km n'a été aménagé le long du canal dans l'Aude et dans l'Hérault. L'AF3V demande le démarrage des travaux d'aménagement d'une véritable voie verte, avec revêtement en dur, le long du canal du Midi. Car la Véloroute V80 a surtout besoin d'investissements pour qu'elle devienne une réalité, une Véloroute ouverte à tous publics et par tout temps sur toute la longueur, y compris la plus belle, le canal du Midi. Voir le site : <http://www.canaldes2mersavelo.com>

### **Le Canal des 2 Mers à vélo aura un jalonnement continu homogène dès 2016, sauf dans l'Aude et l'Hérault**

Une réunion du Comité de Pilotage du Comité d'itinéraire de la Véloroute nationale n°80 « Canal des 2 Mers à vélo » a eu lieu le Mardi 6 Octobre 2015 à Montauban. L'AF3V était invitée. Le Comité continue son travail, après les élections et les changements consécutifs, et enfin la Haute-Garonne rejoint le Comité, et l'Aude confirme son engagement. Un site internet de l'itinéraire a été ouvert par France Vélo Tourisme en Juin. Les aménagements le long du canal du Midi dans l'Aude et l'Hérault (160km manquants) n'avancent pas (rien de programmé, difficultés avec VNF). Une signalisation complète et homogène (mêmes panneaux, logotype de la véloroute) devrait être posée sur tout le parcours dès 2016, partout sauf dans l'Aude et l'Hérault. Voir : <http://www.canaldes2mersavelo.com>

## **Des chênes pour remplacer les platanes malades du canal du Midi**

Le préfet de la région Midi-Pyrénées a annoncé le 21 septembre 2015, que, pour remplacer les platanes malades du canal du Midi (ils sont atteints par le « chancre coloré », et doivent être abattus, 14000 platanes ont été abattus depuis trois ans), l'Etat allait lancer un vaste plan de replantation. C'est le chêne qui a été choisi comme « arbre jalon », pour constituer l'essence « de référence », avec de longs alignements de chênes. D'autres espèces seront utilisées en intercalaire, comme le tilleul, l'érable, le peuplier, le pin parasol, ...

Voir article 20 Minutes du 21-09-2015 : <http://www.20minutes.fr/toulouse/1692007-20150921-canal-midi-chene-retenu-remplacer-platanes-malades>

Voir article Midi-Libre du 21-09-2015 : <http://www.midilibre.fr/2015/09/21/canal-du-midi-les-platanes-malades-remplaces-par-des-chenes,1216174.php>

Voir article du 18-08-2015 : <http://www.ladepeche.fr/article/2015/08/18/2161314-2-200-platanes-moins-canal-midi-poursuit-mutation.html>

## **Région Aquitaine**

### **Lot-et-Garonne**

#### **Une halte-vélo (café, atelier, gîte) à Agen au bord de la Voie Verte**

La ville d'Agen va transformer l'ancienne usine de traitement des eaux de la ville d'Agen, située à proximité du pont-canal, en un centre de services vélos. Appelé « Café-vélo », ce bâtiment offrira aux usagers de la Voie Verte un café-restaurant avec terrasse, un atelier de location-réparation et entretien de cycles, et un gîte d'étape d'une capacité de 12 lits (avec douches, sanitaires, laverie et box à vélos). Il est situé à proximité immédiate du centre-ville, au bord du canal et de la Garonne. La restauration sera effectuée avec respect des usages anciens, et mise en valeur de ce patrimoine industriel (cf. la toiture en ardoises sera recréée). Le coût total du projet est de 1 million d'euros. Ce sera un pôle de services utile pour les promeneurs agenais, et pour les cyclo-randonneurs. Ouverture prévue en 2017.

Voir article du 26-09-2015 : <http://www.ladepeche.fr/article/2015/09/26/2185278-une-nouvelle-halte-sur-les-chemins-de-la-voie-verte.html>

Voir article du 08-10-2015 : <http://www.ladepeche.fr/article/2015/10/08/2192968-de-l-usine-de-l-eau-au-cafe-velo.html>

Voir le site de la ville d'Agen (photos et plans du projet) : [http://www.agen.fr/detail-une-actualite?id\\_actualite=8858](http://www.agen.fr/detail-une-actualite?id_actualite=8858)

## **Région Languedoc-Roussillon**

### **Aude**

#### **Le projet de voie verte Bram-Moulin Neuf-Chalabre dans l'Aude (45km) est confirmé, début des travaux en 2017.**

La cinquième Convergence piétons et cyclistes a eu lieu sur Cailhau le dimanche 20 septembre 2015, organisée par Malepère Evasion avec le soutien de l'AF3V et de la FFCT. Ce fut un succès avec 300 participants. Au même moment, le projet de Voie Verte « du canal du Midi à Montségur » (42km) entre Bram-Belvèze-du-Razès-Moulin Neuf-Chalabre-Lavelanet est confirmé. Le Conseil Départemental annonce qu'après les procédures officielles (enquêtes), et une enquête d'utilité publique prévue à mi 2016, les travaux commenceront en 2017, pour une mise en service en 2019-2020. Coût prévisionnel 7,5 millions d'euros. Une « Concertation préalable » est organisée du 7 Septembre au 7 Octobre 2015 pour recueillir des avis sur le projet.

Voir le site de la ville de Bram (avec possibilité de consulter en ligne le dossier):  
<http://villedebram.fr/index.php/s-informer/tourisme/96-voie-verte-la-concertation-est-lancee>

Voir compte-rendu sur le site du CODEP FFCT de l'Ariège (avec photos) :  
<http://ariege.ffct.org/veloroutes-voies-vertes-et-af3v.html#mJfJAUqt>

## **Aude**

### **Succès pour la 5<sup>ème</sup> convergence piétonne et cycliste du 20 Septembre à Cailhau et confirmation du projet de voie verte Bram-Moulin Neuf dans l'Aude (30km)**

Dans le cadre de la Journée des Voies Vertes, l'association Malepère Evasion, Relais local de l'AF3V, organisait la cinquième convergence piétons et cyclistes sur Cailhau le dimanche 20 septembre 2015, avec le soutien de l'AF3V et de la FFCT. But : demander la création d'une Voie Verte de 30km sur l'ancienne voie ferrée Bram (Aude) -Moulin-Neuf (Ariège) pour relier le canal du Midi à la Voie Verte déjà existante entre Mirepoix et Lavelanet (au pied de Montségur). Cette Voie Verte a été décidée en 2013 par le Conseil Général sur 45km, jusqu'à Chalabre. Cette journée a été un succès, d'abord car 300 personnes étaient présentes, dont 100 cyclistes venus de tout le département, de l'Ariège et de Toulouse, des marcheurs des communes voisines, des habitants et des élus. Et aussi car le projet de Voie Verte « du canal du Midi à Montségur » (42km) entre Bram-Belvèze-du-Razès-Caudeval-Chalabre-Lavelanet est confirmé. Le Conseil Départemental annonce qu'après les procédures officielles, et une enquête d'utilité publique prévue à mi 2016, les travaux commenceront en 2017, pour une mise en service en 2019-2020. Coût prévisionnel 7,5 millions d'euros. Une « Concertation préalable » est organisée du 7 Septembre au 7 Octobre 2015 pour recueillir des avis sur le projet. Voir le site de la ville de Bram (avec possibilité de consulter en ligne le dossier):  
<http://villedebram.fr/index.php/s-informer/tourisme/96-voie-verte-la-concertation-est-lancee>

Voir compte-rendu sur le site du CODEP FFCT de l'Ariège (avec photos) :  
<http://ariege.ffct.org/veloroutes-voies-vertes-et-af3v.html#mJfJAUqt>

Voir confirmation du projet (article du 06-09-2015):

<http://www.ladepeche.fr/article/2015/09/06/2171305-la-voie-est-verte.html>

Voir article sur le site de la FFCT : <http://cyclotourisme-mag.com/2015/10/11/journee-nationale-des-voies-vertes/#prettyPhoto>

## **Gard**

### **Une véloroute le long de la LGV dans le Gard: ouverture de 32km en 2016**

La société OC'VIA (groupe Bouygues), est titulaire d'un contrat de partenariat public-privé qui prévoit la réalisation d'une Véloroute en complément de la construction de la ligne mixte (voyageurs / fret) à grande vitesse Nîmes / Montpellier, de longueur 80km. Mais cette Véloroute, qui comportera deux sections, sera réalisée uniquement dans le Gard, sur 44km, entre Manduel et le Vidourle (limite avec l'Hérault). Oc'Via réalise en 2015-2016 les sections ouest (19,6 km) et est (12,4 km), soit 32km au total. Ces sections comporteront des aménagements divers : Véloroute sur voie existante, Véloroute mutualisée avec une voirie neuve (désenclavements), Véloroute en tracé neuf (voie verte), Véloroute mutualisée avec chemins du canal d'irrigation du Bas Rhône Languedoc (BRL). Toutes les traversées de routes importantes se feront en dénivelé (pont ou passage souterrain), les franchissements à niveau ne se feront que pour des routes à faible trafic. La Véloroute s'écarte parfois de la Ligne à Grande Vitesse. Des protections acoustiques ou anti projections de ballast sont prévues aux points de rapprochement, ainsi qu'un viaduc spécifique à la Véloroute pour franchir la D 6313 à Aimargues. Les travaux commencés en 2014 ont créé la Véloroute en priorité car elle sert aux engins de chantier. Sa mise en service de la Véloroute est prévue courant 2016, soit un an et demi avant l'exploitation commerciale de la LGV (fin2017). La partie centrale sur la commune de Nîmes (12km) sera en maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'agglomération.

Voir le site de RFF (cliquez).: <http://contournement-nimes-montpellier.com/index.php>  
Voir article du 03-02-2015 (reportage photo des chantiers :  
<http://www.midilibre.fr/2015/03/02/ligne-a-grande-vitesse-le-contournement-de-nimes-vu-du-ciel,1130444.php>  
Voir carte et vidéo de la ligne Nîmes-Montpellier :  
<http://nimes.cci.fr/economie-et-territoire/les-enjeux-du-territoire/la-ligne-grande-vitesse-nimes-montpellier>  
Pour visualiser le tracé de la Véloroute:  
[http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/vvv-du-gard-au-06-10-2015\\_55495#12/43.7390/4.3770-](http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/vvv-du-gard-au-06-10-2015_55495#12/43.7390/4.3770-)  
Voir : Les projets du Gard : <http://www.vvv-sud.org/projetsgard.html>

## Hérault

### **L'AF3V a participé au Festival Alternatiba de Montpellier le 27 Septembre**

Vélocité Grand Montpellier, association Délégation départementale de l'AF3V a participé le 27 Septembre 2015 au Festival Alternatiba à Montpellier. Plus de 10000 participants se sont pressés pour découvrir les dizaines d'animation, de débat, de projection préparées sur les 11 espaces thématiques (!) par les 120 organisations du collectif. L'AF3V et Cyclocamping international étaient présents sur l'espace mobilité où de nombreux contacts ont pu être pris. Les militants de l'AF3V et de CCI ont pu constater que la question qui revenait souvent était "où puis faire du vélo en famille en toute sécurité ?". Les jeunes couples avec des enfants en bas âge souhaitant aussi se lancer dans le voyage à vélo. Un débat a eu lieu sur les déplacements à vélo dans l'Hérault.

Voir : <https://alternatiba.eu/montpellier>  
Voir : <https://alternatiba.eu/en>

## Hérault

### **Le Conseil Départemental va aménager une Voie Verte entre Lunel et La Grande Motte, le long du canal (14km)**

L'association Lunel à vélo, de Lunel, Relais local de l'AF3V, demande depuis 2009 au Conseil Général et à la Communauté de communes de créer une Voie Verte le long du canal de Lunel à la mer, entre Lunel et La Grande Motte, sur 14km, pour permettre aux habitants de Lunel de rejoindre la mer à pied et à vélo. Le canal de Lunel est bordé d'un chemin praticable à pied et en VTT, et est propriété de la ville de Lunel. Jusqu'en 2014 c'était un refus. En 2015, l'Association Deux Pieds Deux Roues, Délégation de l'AF3V, a demandé au Conseil Départemental de l'Hérault la création d'une liaison entre la V70 à St-Christol et la mer, en passant par le site d'Ambrussum, Lunel, le canal de Lunel et La Grande Motte. Deux Pieds Deux Roues a aussi organisé, avec le soutien de Lunel à vélo, une randonnée militante qui est passé à Lunel le 13 juillet 2015, et a parcouru la future Voie Verte demandée. En juin 2015, le Conseil Départemental a répondu positivement qu'il avait décidé de créer une Voie Verte entre Lunel et La Grande Motte, le long du canal de Lunel à la mer. Extrait de la lettre de K. Mesquida, président du Conseil Départemental : « De façon volontariste, en sus des liaisons inscrites au schéma national et en fonction des opportunités, j'ai souhaité que le Département développe un maillage de voies vertes de proximité : liaison entre la Grande Motte et Lunel le long du canal, .... ».

Voir les courriers avec le Conseil Départemental de l'Hérault ici : <http://www.vvv-sud.org/demandesherault.html>

Voir photos de la randonnée et passage à Lunel ici : <http://randovelosud2015.le-pic.org>

Voir article du 20-07-1015 : <http://www.midilibre.fr/2015/07/20/l-af3v-remet-sur-la-table-le-projet-d-une-veloroute,1192807.php>

Voir site de Lunel à vélo : <http://www.lunelavelo.fr/>

et dossier : <http://www.lunelavelo.fr/category/actions/dossier-lunella-mer/#sthash.BWmEJgDe.dpbs>

## Pyrénées-Orientales

### **L'AF3V demande une piste cyclable pour accéder au Musée-**

## **Mémorial du camp de Rivesaltes, car la Véloroute du Piémont Pyrénéen V81 passera à 3km !**

Le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales a aménagé un Musée-Mémorial du Camp de Rivesaltes, dans l'enceinte de l'ancien « camp Joffre de Rivesaltes ». De 1939 à 2007, ce camp militaire a accueilli plus de 600 000 prisonniers: prisonniers espagnols (républicains en exil), prisonniers juifs (camp de regroupement avant la déportation), prisonniers harkis (après la guerre d'Algérie), prisonniers tsiganes, prisonniers immigrés clandestins, ... Ce Musée a été inauguré le 16 Octobre 2015, en présence du Premier Ministre Manuel Valls. L'AF3V demande qu'une piste cyclable soit aménagée entre Rivesaltes et ce Musée-Mémorial, sur 3km, pour permettre des accès en vélo par les habitants de Rivesaltes, de Perpignan et du Département, et par les cyclotouristes français et étrangers qui seront de plus en plus nombreux à passer à proximité et voudront visiter ce « Lieu de mémoire ». En effet, la Véloroute Méditerranéenne EV8 passe au bord de la mer au Barcarès, et est reliée à Rivesaltes par la Voie Verte de l'Agly (14km). Et la future Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) qui reliera Bayonne au Barcarès, passera à Rivesaltes. En venant de l'Aude, elle entrera dans les Pyrénées-Orientales aux Gorges de Galamus, et rejoindra Rivesaltes en suivant les rivières du Maury et de l'Agly. L'AF3V demande depuis 2011 l'aménagement de la V81 entre les Gorges de Galamus et Rivesaltes (53km), avec une antenne de 3km pour accéder au Mémorial du camp de Rivesaltes. Voir la carte n°6 des itinéraires proposés par l'AF3V en 2013.

A noter que le Département des Pyrénées-Orientales n'a aménagé depuis 5 ans aucun tronçon de la Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) : il manque toujours 53km.

Voir le site du Mémorial : <http://www.memorialcamprivesaltes.eu>

Voir : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Camp\\_de\\_Rivesaltes](https://fr.wikipedia.org/wiki/Camp_de_Rivesaltes)

Voir une vidéo : <http://www.ledepartement66.fr/52-le-memorial-de-rivesaltes.htm>

Voir une vidéo : <http://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/le-memorial-du-camp-de-rivesaltes-le-drancy-du-sud-va-etre-inaugure-663003.html>

Voir : <http://www.roussillonamenagement.fr/projet-3-2-43>

Voir article du 16-10-2015 : <http://www.lefigaro.fr/histoire/2015/10/16/26001-20151016ARTFIG00091-le-monde-entier-est-passe-dans-le-camp-de-rivesaltes.php>

Voir article du 16-10-2015 : [http://www.lepoint.fr/societe/rivesaltes-cinquante-ans-apres-le-camp-revele-ses-memoires-enfouies-15-10-2015-1973688\\_23.php](http://www.lepoint.fr/societe/rivesaltes-cinquante-ans-apres-le-camp-revele-ses-memoires-enfouies-15-10-2015-1973688_23.php)

Voir article du 16-10-2015 : <http://www.la-croix.com/Actualite/France/Le-camp-de-Rivesaltes-fait-oeuvre-de-memoire-2015-10-16-1369269>

Voir la Voie Verte de l'Agly : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=179>

Voir site de Vélo en Têt article du 19-05-2015 : la Véloroute V81 n'avance pas : <http://veloentet.fr/article/le-conseil-departemental-et-la-veloroute-du-piemont-pyreneen-v81-ou-en-est>

Voir le site vvv-sud, page : Les demandes de l'AF3V dans les Pyrénées-Orientales, avec la carte n°6 (accès au camp de Rivesaltes) :

<http://www.vvv-sud.org/demandespyrorientales.html>

### **Région Limousin**

Pas de « Brève » pour cette région.

### **Région Midi-Pyrénées**

#### **Hautes-Pyrénées**

#### **La ville de Tarbes adhère au Club des Villes Cyclables**

Le Club des Villes et Territoires Cyclables réunit les villes actives pour la promotion des déplacements à bicyclette. La dernière lettre d'information de ce CVC annonce que la ville de Tarbes vient d'adhérer au Club des Villes et Territoires Cyclables. Cela montre la volonté de cette ville de développer les déplacements actifs.

Voir :

<http://www.villes-cyclables.org>

Voir les adhérents au CVC ici : <http://www.villes-cyclables.org/?mode=cvc-adherents>

## **Tarn**

### **Fête de la Voie Verte Passa Païs le 6 Septembre 2015**

Le Parc Régional du Haut-Languedoc a organisé le dimanche 6 Septembre 2015 une deuxième « Fête de la Voie Verte passa Païs » dans la partie de la Voie Verte située dans le Tarn. Deux départs étaient organisés de Labastide-Rouiaroux et Mazamet à 9h45, et de nombreuses animations ont eu lieu sur le parcours. Par exemple : visite de l'arboretum du lycée forestier, animations littéraires avec l'association JM lire, ateliers pour les enfants, concours de vélos customisés, spectacles (déambulations d'échassiers, battucada mécanique, Les vélocipèdes rabastinois), apéro musical,.... Une première fête de la Voie Verte avait déjà été organisée à Bédarieux le 14 juin 2015 sur la partie de la Voie verte située dans l'Hérault. La Voie Verte est longue de 76km et parcourt les deux départements du Tarn et de l'Hérault. Voir la première fête ici : <http://www.ot-caroux.fr/fr/bouger/voie-verte.html> et ici : <http://www.ot-caroux.fr/fr/110-villages-de-l-herault/385-fete-de-la-voie-verte-passa-pais.html>

Voir la deuxième fête (programme) ici : <http://www.parc-haut-languedoc.fr/agenda/la-voie-ou-verte-fete-de-la-voie-verte-passa-pais>

Voir la fiche descriptive de la Voie Verte : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=95>

## **Tarn**

### **L'AF3V demande à la Mairie d'Albi et à la Communauté d'agglomération d'aménager la Véloroute de la Vallée du Tarn dans la traversée d'Albi**

L'Association Deux Pieds Deux Roues, Délégation de l'AF3V, a demandé, par un courrier du 26 Mai 2015, à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et à la Mairie d'Albi d'aménager une traversée continue pour la Véloroute de la vallée du Tarn dans la ville d'Albi, entre le rond-point de la Maladrerie et le rond-point route de Carmaux-Lescure d'Albigeois, où s'arrêtent aujourd'hui les deux tronçons de la Véloroute jalonnés par le Conseil Général du Tarn. La traversée de la ville pourrait emprunter la future passerelle sur le Tarn qui sera construite « en encorbellement » au pont de la voie ferrée. La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a répondu qu'elle prévoit d'aménager cette traversée continue, quand la passerelle au pont SNCF aura été construite (prévu pour 2017).

Voir le site vvv-sud, page : Les demandes de l'AF3V dans le Tarn, avec la réponse obtenue :

<http://www.vvv-sud.org/demandestarn.html>

## **Tarn-et-Garonne**

### **Demande de deux Véloroutes-Voies Vertes continues le long du Tarn dans l'agglomération de Montauban**

L'Association Deux-Pieds Deux Roues, délégation régionale de l'AF3V, a demandé à la Mairie de Montauban et à la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban d'aménager la traversée de la Véloroute V85 dans l'agglomération. Elle a demandé la création de deux itinéraires piétonniers et cyclables continus et sécurisés le long du Tarn, un rive gauche et un rive droite. Il existe déjà des aménagements piétonniers et cyclables sur les deux rives du Tarn : en rive gauche une « promenade » entre le Pont de l'Avenir et la rue Gustave Jay (mais avec une coupure par un passage en escalier), des bandes cyclables Avenue Marceau Hamecher, et une piste cyclable Avenue de Toulouse ; en rive droite une promenade « Les Berges du Tarn » entre le Pont de l'Avenir et l'Avenue des Albarèdes (1,2km), et une piste-Voie Verte sur le sommet de la digue entre le pont de Sapiac et la rocade et le chemin de Bio (3km). L'AF3V a demandé : 1- l'amélioration des tronçons existants (suppression des coupures -passage en escalier-, la pose de revêtements en dur de largeur suffisante, mise aux normes des barrières avec passage libre dans l'axe de 1,40m -norme PMR-, jalonnement, ...) ; 2- la création d'itinéraires de liaison qui manquent, notamment, en rive droite, entre le Cours Foucault et le pont de Sapiac, et entre Montauban et Corbarieu, et en rive gauche pour rejoindre Bressols. Ces demandes ont été renouvelées lors de la randonnée militante de Juillet 2015.

Voir les demandes de l'AF3V : <http://www.vvv-sud.org/demandestarnetgaronne.html>  
Voir le site de la randonnée : <http://randovelosud2015.le-pic.org>

## **Tarn-et-Garonne**

**Montauban : une piste cyclable avenue d'Albi**

La ville de Montauban a aménagé l'avenue Henri Dunant dans le quartier de Sapiac, durant l'été 2015. Dans le prolongement elle a aménagé l'avenue d'Albi, en créant un trottoir et une piste cyclable et des arrêts de bus entre le giratoire de la ville et le rond-point des Justes, sur le côté droit de la chaussée, (côté maison de retraite Les Floralties). Voir : : <http://www.ladepeche.fr/article/2015/08/11/2157673-l-avenue-henry-dunant-en-travaux-jusqu-en-septembre.html>

## **Agenda sud France**

Voir les manifestations organisées sur les Véloroutes et Voies Vertes dans le sud de la France, ici : <http://www.vvv-sud.org/animation.html>

## **Blog d'Isabelle Lesens**

Des informations nombreuses, avec des analyses et des photos, sur le vélo et les Véloroutes et Voies Vertes, ici : <http://isabelleetlelevelo.20minutes-blogs.fr>

## **Actuvelo**

Le portail des actualités sur le vélo, avec tous les articles parus dans la presse, y compris pour les départements du sud, à consulter souvent, ici : <http://actuvelo.fr>

## **Espagne : Infos Vias Verdes**

Pour des informations au sud du sud, sur les Voies Vertes d'Espagne, lire le Bulletin d'information électronique du site <http://www.viasverdes.com> : <http://www.viasverdes.com/ViasVerdes/Bolet%EDn%20Infov%EDas%20Verdes/Infovias/displayBoletin/b13f36d5a95a781d2f383248fda38c4a>

## **Soutenez nos actions**

**Les associations locales qui agissent pour les Véloroutes et Voies Vertes ont besoin de votre soutien, et de votre participation active**, rejoignez –les (les cotisations des adhérents garantissent l'indépendance, et donnent les moyens d'agir).

Adhérez à l'Association Vélo (Toulouse et Haute-Garonne), ici : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article73>

Ou adhérez à l'une des associations du sud, voir liste et coordonnées ici : <http://www.vvv-sud.org/associations.html>

Vous pouvez aussi adhérer à l'AF3V national, ici : <http://af3v.org/-Nous-soutenir-.html>

***NB : si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, envoyez nous un e-mail.***